

Pourquoi les services publics sont à ce point délaissés

Le conflit dans les prisons, après l'affaire de la délinquance des tunnels bruxellois et des grèves à répétition dans des services qui se plaignent d'un manque de personnel (contrôleurs aériens, SNCB), laisse entrevoir, en filigrane, un Etat qui commence à éprouver des difficultés à assurer ses fonctions vi-

tales. Des prisons avec des rats, ou des écoles et musées avec des fuites, telle est la situation qui se généralise. Y aurait-il quelque chose de pourri au royaume de Belgique ?

Pour tenter d'objectiver une situation mouvante et pas toujours facile à chiffrer, nous avons

choisi de croiser trois regards : un économiste, un politologue et un philosophe. Tous sont d'avis que la Belgique, riche par ses citoyens, devient pauvre par ses institutions publiques, et que la manie très nationale de réduire les dépenses publiques pour éviter ces taxes que les Belges dé-

testent tant, atteint ses limites. A les lire, la succession de cadavres dans les placards (décatés) ne fait que commencer. Et il faudra des années pour inverser la tendance. Si le pays parvient à s'unir pour rétablir ses besoins essentiels... ■

BERNARD DEMONTY

l'économiste « On passe à côté de la montre en or »

ENTRETIEN

Giuseppe Pagano est professeur de finances publiques et vice-recteur de l'Université de Mons.

Est-on en train de payer la facture d'un désinvestissement chronique dans les infrastructures publiques ?

Depuis le milieu des années 70, le désinvestissement est constant. A chaque crise, on passe sous un palier, et on ne remonte jamais au-dessus : on était entre 4 et 4,5 % du PIB d'investissements publics dans les années 70, on est tombé à 3 % dans les années 80, on est à 2,4 % en 2015. Or les dépenses en investissements publics sortent leurs effets à moyen et long terme. Si on fait le calcul, il est assez logique qu'on commence à ressentir aujourd'hui, après 20, 30 ou 40 ans, les effets de cette diminution. Mais il n'y a pas que les infrastructures. La volonté des pouvoirs publics de diminuer les dépenses de personnel est aussi très claire. Tout ceci alors que la population belge continue à augmenter, et dans le même temps ses besoins en services publics. Concernant le personnel, on peut faire des gains de productivité. Mais ces gains sont très difficiles à réaliser dans les métiers d'accompagnement physique des gens, comme l'enseignement, les soins de santé ou les prisons.

Ce désinvestissement continu s'explique-t-il par une volonté politique ou par le contexte économique ?

Le phénomène est permanent, indépendamment des gouvernements. C'est donc bien un contexte budgétaire qui en est l'explication la plus probable. Depuis 1992, on peut pointer l'entrée en vigueur

du Traité de Maastricht et l'obligation de réduire le déficit public et l'endettement. Dans ce contexte, il est plus facile de faire passer auprès de la population le report d'un an des travaux dans un tunnel qu'une diminution des allocations familiales.

Doit-on s'habituer à vivre avec des services publics de moins en moins performants ?

Même si on augmente les dépenses d'investissement de 0,5 %, on ne rattrapera pas le retard accumulé en 30 ans. Et donc il n'est pas exclu que les choses empirent encore pendant quelques années. Mais petit à petit, on va atteindre une certaine limite : on ne peut pas laisser un tunnel s'effondrer !

Mais que faire si le contexte économique ne change pas ?

Le premier problème, c'est qu'on n'a pas de croissance. Entre 2008 et 2015, en PIB par habitant, on est proche de la croissance zéro. Presque dix ans ! Et on commence à se rendre compte du drame que cela représente : il n'y a pas un euro en plus de disponible pour faire face aux besoins d'une population en augmentation. Si on n'a pas de retour à la croissance, et qu'on continue à appliquer aveuglément les règles européennes, on aura un problème insoluble ! En 2016, le déficit public sera de 2,5 à 2,8 % du PIB. Et pour 2018, on doit retourner à l'équilibre. La probabilité de trouver des moyens pour investir dans les routes,

l'enseignement ou la recherche est nulle.

C'est sans issue ?

Ce qui est grave, c'est que nous sommes en train de passer à côté de la montre en or : nous avons des taux d'intérêt historiquement bas ! Et de l'autre côté, nous avons d'importants besoins accumulés. Cela devrait inciter l'Etat à investir, puisqu'il peut emprunter à un taux proche de zéro. Pourtant on ne le fait pas ! Essayez d'expliquer ça à un Martien, il nous prendra pour des fous !

Pourquoi n'emprunte-t-on pas ?

Parce que la Commission européenne dit qu'on ne peut pas ! Je comprends la règle de bon sens qui veut qu'on ne dépense pas de l'argent qu'on n'a pas. Mais le bon sens, en matière d'investissement, ce n'est pas de payer tout en une seule année. Un investissement comme un aéroport ou des écoles, la société en tire les bénéfices pendant des décennies.

Il faut revoir les mécanismes de Maastricht ?

Il y a un quart de siècle qui s'est écoulé depuis 92 : continuer à gérer des Etats avec des règles issues d'un environnement différent est inadapté. Voire dangereux : jusqu'où la population acceptera-t-elle d'aller dans la détérioration de ses conditions de vie ? Permettre aux Etats de profiter des taux sans se faire taper sur les doigts permettrait de relancer l'économie à travers des dépenses qui sont dans l'intérêt général. ■

Propos recueillis par
BERNARD PADOAN

le politologue « Pas de culture de la performance »

ENTRETIEN

Pascal Delwit est professeur de sciences politiques à l'ULB.

Le conflit dans les prisons est-il illustratif d'un mal belge en matière de services publics ?

En gros, ce qui se passe dans les prisons et en matière de politique carcérale est en phase avec d'autres situations dans les services publics. Mais j'apporterais quand même une nuance.

Laquelle ?

Les prisons, c'est un secteur qui suscite peu d'intérêt. Il n'y a pas d'acteurs qui défendent leur pré carré, leurs droits acquis. Ce n'est pas un secteur qui peut se faire entendre. On constate également des réflexions un peu démagogiques du type : « Et pourquoi pas trois détenus par cellule, ce sont quand même des condamnés. » Les prisons intéressent donc peu de gens, ce n'est pas un secteur « noble ». Quand on regarde la Justice dans son ensemble, on constate que la magistrature, le barreau et les justiciables font beaucoup plus facilement entendre leur voix. Dans un autre domaine, on peut aussi prendre l'exemple des théâtres et des opéras. Quand il fut question d'économies, très vite, des acteurs se sont exprimés, des édits sont parus et un vice-Premier est intervenu. Pour la politique carcérale, c'est plus difficile. Donc, oui, la politique carcérale est le reflet des difficultés des services publics, mais ces éléments nuancent le tableau.

Voilà pour les éléments qui nuancent. Parlons des parallèles entre la situation

des prisons et celle des autres infrastructures et services publics.

S'il y a un angle belge dans la question des prisons, comme il y en a eu sur les tunnels, c'est le manque d'anticipation. On s'en rend compte quand on écoute les spécialistes de la mobilité concernant la qualité des infrastructures et si on écoute la réflexion sur ce qui a été fait en matière carcérale. La peine de prison est conçue comme une punition, mais il y a un aspect de réinscription dans le droit chemin. Si l'on écoute les spécialistes, on est très loin de cela. La programmation est faible, les amortissements ne sont pas pensés, pas plus que la réinsertion. Comme pour les tunnels, il y a un manque d'anticipation, de suivi et d'évaluation.

Pourquoi une telle situation ?

Je pense qu'en Belgique, il y a un manque d'intérêt pour la performance de l'Etat, comme cela peut être le cas en France. Cela présente des avantages : nous n'avons pas de domination de grandes écoles, comme l'ENA. Mais cela présente aussi des inconvénients, parce que, à quelques rares exceptions comme l'affaire Galant, il n'y a pas d'administration pouvant jouer le rôle de contre-poids au politique. Dans l'histoire politique belge, les partis ont une administration en phase avec eux car ils la façonnent. Il y a donc, en Belgique, une absence de culture de la performance et de l'anticipation.

Les économistes nous parlent de désinvestissement, c'est exact ?

Le contexte du pays, ce sont des économies budgétaires, avec les efforts de réduction de la dette publique, puis les suites de la crise financière de 2008. Et si l'on regarde de manière objective le principal parti belge, la N-VA, il défend la réduction linéaire des dépenses publiques. Mais à un moment donné, si on descend sous la limite, il se crée une tension qui augmente et n'est plus gérable. On entend le monde patronal, encore ce week-end, demander des investissements publics, mais il y a en parallèle une pression pour diminuer la fiscalité. Mais, nécessairement, si on baisse les dépenses, on diminue les prestations. Ce sont des liens rédhitoires.

La structure institutionnelle du pays peut-elle aussi expliquer les problèmes rencontrés dans les services publics ?

Je ne dirais pas que cette structure est la cause des problèmes. Mais dire que cela n'a pas d'importance, ce n'est pas vrai non plus. Il y a des compétences partagées et des déperditions de moyens. Nous n'avons pas toujours les paysages les plus opérationnels. C'est parfois le résultat d'un souci de pacification. Le pacte scolaire, par exemple, a reconstruit les réseaux d'enseignement. Cela a permis une pacification, mais l'argent investi est sans doute moins opérationnel par euro investi. ■

Propos recueillis par
BERNARD DEMONTY

le philosophe : « La société s'enrichit, l'État s'appauvrit »

ENTRETIEN

Philippe Van Parijs est philosophe, président de la chaire Hoover d'éthique économique et sociale (UCL).

L'impression se renforce que nos services publics sont « à la corde », qu'au moindre accroc, le système lâche. Comment en est-on arrivé là ?

C'est une combinaison de deux éléments : un manque de moyens financiers à disposition et un problème d'allocation de ces moyens entre leurs

différents usages. Or, par rapport aux années 50-60, nous sommes globalement deux à trois fois plus riches en termes de revenus moyens. Malgré des périodes de stagnation, comme depuis 2008, c'est comme si nos sociétés étaient de plus en plus riches, et que nos Etats, eux, devenaient de plus en plus pauvres. Selon moi, s'il faut taxer le capital, via des législations supranationales, il faut également davantage taxer le capital humain. Nous devons augmenter les moyens

pour des biens publics même si cela se fait au détriment de la consommation des 30 % de ménages les plus riches (dont je fais partie)... qui s'y retrouveront avec des services publics de meilleure qualité. Au-delà des bons sentiments qui dénoncent les inégalités, nous devons comprendre notre intérêt personnel à avoir une société plus équitable et vécue comme plus légitime par plus de citoyens. Nous bénéficierions d'une plus grande sécurité, d'une mobilité plus agréable, etc.

A quoi est dû cet appauvrissement de l'Etat, alors que la société s'enrichit ?

Des effets mécaniques sont d'une part indéniables : si vous retirez le coût de la dette publique, des soins de santé et des pensions aux moyens de l'Etat, ses capacités d'initiative s'en trouvent clairement diminuées. Ensuite, on peut pointer deux phénomènes, par ailleurs liés. La montée en force des idéologies néolibérales. Le deuxième facteur est à la fois une cause et un produit de cette nouvelle hégémonie : la mondialisation, l'ouverture des frontières, avec notre marché unique. Le corps doctrinal consiste donc à dire que c'est de cette façon que le bonheur collectif sera le mieux poursuivi. Mais cela va forcément de pair avec une difficulté de capter une part importante de la richesse nationale du pays pour investir dans le public. Jusqu'au moment où on se rend compte qu'on est peut-être allés trop loin...

On y est ?

Herman Van Rompuy disait qu'il ne

fallait jamais gaspiller une bonne crise. Car c'est seulement en situation de crise que la population prend conscience d'une série de choses et se montre prête, par exemple, à payer davantage pour investir dans les services publics. Nous avons eu la crise de l'euro, les attentats... Tous des événements qui auraient pu ne pas se produire. Pour moi, la résolution de ces crises doit passer par une hausse de la fiscalité. Mais cela doit aussi s'accompagner d'un engagement citoyen. Le rôle du citoyen bénévole doit croître, soutenu par des mesures du public. Exemple : les prisons nécessitent, certes, des investissements. Mais on souhaite aussi que moins de gens aillent en prison ! Pour cela, il faudrait davantage de contrôle social dans les quartiers, plus de rencontres, d'entraide, qui empêcheraient sans doute des dérapages, et des jeunes en prison.

Est-on en train de perdre le modèle de société de l'Etat-providence ?

Ce n'est pas un modèle résolu, loin de là. Il joue encore un rôle énorme. Nous ne sommes pas encore passés à la réalisa-

tion pleine et entière de l'utopie néolibérale. Je crois que nous avons besoin d'utopies nouvelles pour moderniser de façon radicale notre mode de société. Selon moi, cela tient en trois points : la qualité de nos espaces publics qui ne doivent plus être prioritairement des lieux de mobilité, une éducation continue, et l'allocation universelle.

Cette utopie ne semble pas être à l'ordre du jour...

Les réactions immédiates du politique, surtout après les attentats de Paris, ont été d'une absurdité totale ! Néanmoins, ces trois points évoluent. Et tout cela vaut finalement aus-

si pour le sujet des prisons : au-delà des moyens à investir dans le répressif, il importe d'agir sur des composantes qui réduiraient le nombre de détenus. ■

**Propos recueillis par
ÉLODIE BLOGIE**

communes Le spectre de la grande déglingue menace l'échelon local

Ecoles, infrastructures culturelles et sportives, aide sociale ou mobilité : dans un paysage institutionnel en perpétuelle évolution et illisible pour la plupart des citoyens, les communes tiennent lieu de valeur refuge. Elles développent des politiques de proximité dont on perçoit vite l'utilité voire la nécessité. Elles contribuent à améliorer la vie quotidienne.

Elles devraient, en tout cas... Le spectre de la grande déglingue des pouvoirs publics belges gagne aussi le terrain local. Réunie en assemblée générale cette semaine à Namur, l'Union des villes et communes de Wallonie est contrainte d'en faire à nouveau le constat : « *Les marges de manœuvre des pouvoirs locaux demeurent extrêmement faibles, et leurs investissements s'en ressentent nettement. Entre 2010 et 2014, les investissements communaux sont passés de 800 à 600 millions par an.* »

Une chute vertigineuse qui a une double conséquence : économique pour les entreprises qui bâtissent leur chiffre d'affaires sur les chantiers locaux (à eux

seuls 40 % des investissements publics) et sociale pour des populations qui voient se dégrader des outils collectifs, des voiries, des logements publics, avec des répercussions en cascade sur la qualité de vie.

Sans le sou et contraints d'éta-ler dans le temps des investissements nécessaires, les municipalistes fredonnent un refrain désormais bien connu, sans réussir à inverser la tendance : « *Nous sommes obligés de constater que l'Etat fait payer aux communes l'allègement des impôts et des*

charges sociales qu'il offre aux citoyens et aux entreprises », dénonce Jacques Gobert (PS). Bourgmestre de La Louvière et président des villes et communes wallonnes, l'élu parle d'« *un manque total de respect* ».

Impact psychologique

Le gouvernement fédéral reste dans le collimateur des Wallons. A travers le tax shift (94 millions perdus en vitesse de croisière), le financement insuffisant des zones de police et de secours, le transfert de charges de l'Onem

vers le CPAS ou la « *bombe à retardement* » que constitue le financement des pensions des agents statutaires (224 millions), l'Union des villes et communes présente une ardoise de plus de 400 millions à la rue de la Loi.

Mais le gouvernement wallon PS-CDH n'est plus épargné par la critique : « *La neutralité budgétaire qui nous était garantie n'est plus assurée* », déplore Jacques Gobert. Malgré notamment une enveloppe de 25 millions pour assurer la cohésion sociale ou l'indexation du fonds des communes, des mesures régionales ont ou vont avoir un impact négatif sur les finances locales. Avec la taxe kilométrique appliquée aux véhicules communaux (des compensations restent à négocier) ou la refonte des aides à l'emploi (30.000 agents concernés), l'ardoise atteint déjà 38 millions.

Pour maîtriser les dérapages financiers, un corset est imposé par la tutelle pour les investissements locaux : 180 euros par an et par habitant en règle générale. Cette balise qui illustre douloureusement les exigences comp-

tables européennes de plus en plus contraignantes, a des effets pervers : « *L'impact psychologique du plafond fixé par la tutelle a freiné trop fortement les investissements locaux, sans raison*, explique Jacques Gobert. *La balise n'a jamais été atteinte au niveau régional. La règle d'or de l'équilibre s'est transformée en*

chape de plomb. Nous exigeons au moins une vision pluriannuelle pour nos projets. »

Signe de la frilosité des pouvoirs locaux : la Confédération de la construction wallonne note que les communes n'ont à ce stade engagé que 40 millions de travaux dans le cadre des plans d'investissement communal,

alors que le gouvernement wallon a prévu une enveloppe de 180 millions pour 2013 à 2016. Compte tenu des procédures, une centaine de millions tout au plus seraient affectés dans les délais prévus. Les pouvoirs locaux passeraient à côté de 80 millions bien utiles. Un comble. ■

ÉRIC DEFFET

AILLEURS

Des économies pas limitées aux prisons

► **La police** : Les syndicats policiers se plaignent régulièrement du manque d'effectifs. Selon eux, 3.000 agents supplémentaires seraient nécessaires. Régulièrement, le nombre d'engagements tombe sous les 1.400 personnes. A peine de quoi compenser les départs. Entre 2011 et 2014, la police a économisé 80 millions d'euros et a perdu 8 % de son budget. Mais après les attentats de Paris, un budget supplémentaire de 400 millions d'euros a été annoncé.

► **Le rail** : Infrabel devrait investir 490 millions d'euros par an rien qu'en maintien de capacité. L'an passé, à peine 300 millions ont été investis. Le dernier plan pluriannuel d'investissement de 2013 à 2025 mettait le rail à la diète avec 15 milliards d'économies. Jacqueline Galant, ex-ministre des Transports, a décidé de le revoir. Un nouveau plan est attendu en juin.

T.C.A.